

Présents :

<i>Elus</i>	Mme HUNKELER maire de Saint-Saëns Mr Bachelot maire de Maucombe
<i>DDEN</i>	M Sizorn
<i>Enseignants</i>	Mme Hervet, Mme Langlais, Mme Prévost, Mme Brasseur, M Largeteau Mme Capron Mr Fleury Mme Coursimault
<i>Délégués des parents d'élèves</i>	Mme Farin, M Potvin, Mme Matifat, Mme Grébert

Excusés : M Coppin IEN, Mme Lainé conseillère municipale chargée des affaires scolaires, M Vimbert Mme Hédouin M Lemercier délégués des parents

✓ **Résultats des élections des délégués.**

204 inscrits 121 votants 9 votes blancs ou nuls 112 suffrages exprimés

59,31 % de taux de participation

Vote uniquement par correspondance, la participation n'a pas vraiment évolué.

Elle est cependant largement supérieure à la participation nationale.

✓ **Evaluations nationales CP et CE1 septembre 2020**

Depuis 3 ans, les CP et CE1 passent des évaluations nationales. Les CP ont une deuxième session en milieu d'année, en janvier février.

Les exercices sont sensiblement les mêmes tous les ans.

CP : 3 séquences en français et 2 en maths.

Comprendre un texte lu par le maître avec des éléments implicites (compétence assez difficile)

A la fin des évaluations, il y avait un questionnaire sur le vécu du confinement par les enfants et une enquête sur le retour des enfants à l'école.

A partir des résultats, les enseignants créent des groupes de besoin pour les élèves.

Dans l'ensemble, les résultats de la classe de CP sont satisfaisants, surtout si on pense au confinement.

EN CE1, sur les exercices de lecture autonome, il y a un problème lié au temps imparti. Les élèves qui ont des difficultés de lecture, ont leur résultat impacté par ce handicap temps.

La résolution de problèmes est la compétence qui est la plus chutée en mathématiques comme souvent.

✓ **Vote du règlement intérieur :**

Suite à une remarque concernant la sécurité aux abords de l'école, Mme le Maire nous informe qu'un panneau indiquant danger école va être installé juste avant le virage. Il est rappelé par ailleurs que le certificat médical n'est pas obligatoire au retour à l'école après maladie. Quelques modifications sont apportées à ce règlement. Il est adopté à l'unanimité.

Il sera distribué à chaque famille et soumis à la signature des parents et des élèves.

✓ **Bilan financier de la coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE. Elle doit à ce titre rendre des comptes. Cela lui permet également d'avoir une couverture pour les élèves et les enseignants dans les activités qu'elle organise. Les comptes sont contrôlés par la cour des comptes.

Le bilan financier est équilibré et envoyé chaque année pour vérification. Il y a 8538,54 € à la date du 31 août 2020, sur le compte de la coopérative scolaire. Le compte est alimenté par les subventions des communes de Saint-Saëns et Maucombe, par les participations versées par les familles et par les activités à but lucratif (photos scolaires...) organisées avec l'aide des parents d'élèves.

Cette participation des familles est **facultative** mais elle reste **nécessaire** à la survie des coopératives scolaires. La crise sanitaire nous a contraints à annuler des sorties prévues l'an dernier, ce qui explique le montant actuel du solde.

La gestion du compte est assurée par Mme Grébert et M Largeteau.

✓ **Aide aux élèves en difficulté :**

Mme Coursimault présente le rôle du RASED sur le secteur.

Le RASED est normalement composé d'un psychologue scolaire, d'un maître E (pour les difficultés scolaires) et d'un maître G (pour les difficultés de comportement).

Sur notre secteur il n'y a qu'une psychologue scolaire qui intervient à la demande des enseignants, des familles ou de la MDPH.

✓ **Activités pédagogiques**

Il est difficile pour l'instant de programmer des activités pédagogiques à l'extérieur.

Cependant, certaines sont inscrites sur des projets de circonscription aux autres.

CE2 : rallye maths

CM1 : rallye maths, concours AMOPA et projet golf

CM2 : rallye maths et Projet golf

Mme Hunkeler nous informe que les spectacles de Noël sont annulés. Une solution de remplacement est à l'étude.

✓ **Travaux :**

Lundi 19 octobre 2020, pendant les vacances de Toussaint, M Largeteau a reçu à l'école Mme Lainé conseillère chargée des affaires scolaires et M Frelaut chargé des bâtiments communaux, du patrimoine. Ils ont fait le tour des travaux à envisager pendant les prochaines années de manière à établir des devis et à étaler la programmation des chantiers. Pendant les vacances de Noël, le tuyau de chauffage sera réparé dans la classe de Mme Langlais en même temps que la vidange de tout le circuit de chauffage.

D'autre part, suite aux problèmes de budget des classes, Mme Le Maire informe les enseignants qu'ils vont récupérer le photocopieur de la Mairie, trop gros pour leurs besoins et qu'il sera échangé avec celui de l'école. Les contrats ont été renégociés par la municipalité qui peut proposer aux enseignants un budget de 7 000 € pour l'achat de matériel pédagogique. Un crédit de 60 000 photocopies couleur et 60 000 noir et blanc est accordé à l'école. Le photocopieur sera équipé d'un compteur pour chaque enseignant.

Les enseignants remercient vivement Mme Le Maire.

✓ **Questions diverses :**

M Largeteau informe le Conseil d'Ecole qu'il a accepté de prendre l'intérim de direction de l'école maternelle Les Petits Tanneurs suite à l'arrêt de Madame Loth la directrice pour cette année scolaire. Il bénéficie d'une journée de décharge supplémentaire le jeudi pour lui permettre de travailler sur place.

La séance est levée à 19h00

Rédaction : Fabienne Langlais et Thierry Largeteau